Harcèlement moral au travail

Par raphael17137

Bonjour
Depuis plusieurs mois j'ai un problème avec un collègue de travail qui a un comportement très agressif avec moi.
Cela fait la 3e fois que ça se produit.

La 1re fois dans les vestiaires ont été que tous les deux il sait énerver très fort et a lâché ce qu'il avait dans les mains pour venir mettre sa tête juste devant la mienne à 20 cm de la mienne pour m'intimider.

La 2e fois que ça s'est produit ça c'est passer devant un autre collègue dans le bureau condition identique à la 1re devant témoins.

La 3e fois s'est produite pas plus tard que ce vendredi en présence cette fois de mon chef d'équipe qui n'a pas réagi ni intervenu au moment des faits.

Cela me travaille beaucoup, à un impact sur mes conditions de travail et de vie de famille a-t-elle points que je pense à ça tous temps et cela m'empêche de dormir.

J'ai pris rendez-vous avec le supérieur de mon chef d'équipe qui ma demander de voir sa avec mon chef d'équipe.

Je n'en peux plus de cette situation je ne sais plus quoi faire pour être pris au sérieux par mes supérieurs qui minimise la situation.

Avez-vous la possibilité de me donner des conseils Svp.

Merci à vous

Par ESP

Bonjour
Première chose, rencontrer un conseiller syndical.
Vous pourrez envisager par exemple la saisie du conseil des prud'hommes.

Par raphael17137

merci pour votre réponse.
Peut-on réellement qualifier ça de harcèlement moral ?

Par Jules H

harcelement moral

et agression physique

porte plainte même !

C'est un animal ce "collègue"

Par ESP

Vous évoquez vous même un sentiment de harcèlement.

Par raphael17137

bonjour j'ai enfin un rendez-vous avec mon chef d'équipe et son supérieur pour discuter de cette affaire.je suis allé a la gendarmerie déposer une main courante.mon médecin ma arrêté 1 semaine.j'ai aussi contacté la médecine du travail j'attends un retour de leur part.
j'ai aussi envoyé un courrier avec AR pour signaler les faits en detail au responsable de mon chef d'équipe.

affaire à suivre